

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2024-04-22



Le **onze avril deux mille vingt-quatre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 04 avril 2024, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Madame Estelle MOUY, Thérèse PARISSAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Monique PASTORET, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA- DAUBRICOURT, Mohamed IDRAHOU, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Laëtitia TAILLE-BIJI, Gilles TUROTTE, Saïd NACER, Philippe MAUPIN, Séverine DERUDAS, Laurent VINCENT

**Était absent** : Monsieur Abdelaziz GUERTIT

**Etaient représenté(e)s** : Monsieur Donatien DUCATILLION (procuration donnée à Madame Monique PASTORET), Stéphane SALAH, (procuration donnée à Monsieur Jean-Michel SZATNY), Madame Cindy DE RYCKE (procuration donnée à Monsieur Didier LECOMTE), Monsieur Jean-Marc DUCATILLION (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Paul-Noël LEFEBVRE), Madame Christelle POULAIN (procuration donnée à Monsieur Didier FULGEROT), Monsieur Charles VAILLANT (procuration donnée à Monsieur Gilles TUROTTE),

### **Affectation des résultats 2023**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Les résultats de l'exercice 2023 ont été définitivement arrêtés dans le cadre du vote du compte administratif 2023, il y a lieu de se prononcer quant à l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Section	Fonctionnement
Recettes	6 655 225,22
Dépenses	5 845 500,77
Résultat 2023 excédentaire	+ 809 724,45
Résultat de clôture 2023	<b>+ 1 110 253,19</b>

<b>Section</b>	<b>Investissement</b>
Recettes	1 369 087,34
Dépenses	1 465 372,70
Résultat 2023 déficitaire	- 96 285,36
Report du résultat 2022 déficitaire	- 226 060,55
Résultat 2023 déficitaire	<b>- 322 345,91</b>

Constatant que le compte administratif présente au 31 décembre 2023 :

Le déficit d'investissement s'élève : -322 345,91

L'excédent de fonctionnement s'élève : +1 110 253,19

Le reste à réaliser en dépenses s'élèvent à 354 152,70

Le reste à réaliser en recettes s'élèvent à 353 906,05

Le solde des restes à réaliser en investissement (dépenses – recettes) fait apparaître un besoin de financement de -246,65 €.

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** par 22 voix pour et 6 abstentions, l'affectation des résultats dans les conditions suivantes :

L'excédent de fonctionnement de 1 110 253,19 € est donc reporté de la manière suivante :

437 354,58 € en recette de fonctionnement au compte 002

672 898,61€ (solde des restes à réaliser + déficit en investissement) en recette d'investissement au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés)

-Le déficit d'investissement de -322 345,91 € est reporté au compte 001

**Fait et délibéré en séance**  
**Pour extrait conforme**  
**Le Maire**

**Télétransmis le 17 avril 2024**

**Publié sur le site de la ville le 23 avril 2024**